

COMITÉ MONÉTAIRE
FINANCIER NATIONAL
DU GABON

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National du Gabon s'est réuni le vendredi 4 novembre 2011 à Libreville, sous la présidence de Monsieur Magloire NGAMBIA, Ministre de l'Économie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme.

Passant en revue l'évolution de *l'environnement économique international* devrait ralentir à 4% en 2011 contre 5,1 % en 2010 du fait notamment de la crise de la dette souveraine dans les pays industrialisés.

Dans *les pays avancés*, la progression attendue du PIB est de 1,6 % contre 3,1% en 2010, dans un contexte d'atonie du marché du travail, de regain de tensions inflationnistes et d'une instabilité des marchés financiers et des capitaux.

Dans *les pays émergents et en développement*, bien qu'en léger retrait par rapport à 2010, la croissance restera vigoureuse à 6,4% en 2011 au lieu de 7,3% un an auparavant.

Dans *la Zone CEMAC*, l'activité économique se replierait, revenant de 5,2 % en 2010 à 4,8% en 2011. Cette croissance serait essentiellement attribuable au bon niveau des productions pétrolière, minière et gazière.

Sur *les marchés de matières premières*, les cours demeurent favorablement orientés.

Concernant *l'activité économique nationale*, les indicateurs sectoriels à fin juin 2011 se sont consolidés. Le taux de croissance attendu en fin d'année est de 6,2% tandis que l'inflation sera maîtrisée à 1,5%.

Dans le *secteur primaire*, la production de minerais et d'agglomérés de manganèse enregistre une amélioration significative de 5,4% tandis que celle du pétrole est en hausse de 1%, reflétant un effort d'investissement significatif de la part des opérateurs.

Le secteur secondaire s'est caractérisé par de bonnes performances dans l'agroalimentaire, le raffinage et l'énergie ainsi que dans le bâtiment et les travaux publics.

Le secteur tertiaire a été marqué par la croissance des activités dans le commerce général et la distribution des produits pétroliers, en raison d'un raffermissement de la demande intérieure.

S'agissant de l'inflation, l'indice des prix en moyenne annuelle devrait progresser de 1,5 % à fin décembre 2011, après une hausse de 1,1% en août 2011 et 1,5% à fin décembre 2010.

Abordant le point sur *les finances publiques*, le Comité a noté que l'exécution des opérations financières de l'État à fin juin 2011, s'est traduite par un solde budgétaire base caisse excédentaire. En effet, comparativement à juin 2010, les recettes budgétaires ont progressé de 45,8% à 1239,6 milliards tandis que les dépenses publiques se sont accrues de 28,6% à 950,4 milliards, en liaison avec le programme d'investissements publics.

Il a noté le respect par le Gabon les quatre critères de convergence fixés par la CEMAC dans le cadre de la *surveillance multilatérale* des économies de la Zone.

Le Comité a pris acte de l'évolution de la situation monétaire à fin août 2011, qui s'est caractérisée, en glissement annuel, par une consolidation des agrégats monétaires notamment: i) une augmentation des avoirs extérieurs nets de 18,7% à 1182,1 milliards ; ii) une hausse du crédit intérieur de 24% à 613,2 milliards ; iii) une progression de la masse monétaire de 23,9% à 1594,9 milliards ; iv) un taux de couverture extérieure de la monnaie de 89,2 %.

La *situation bancaire* d'ensemble du Gabon demeure satisfaisante. En effet le total agrégé des bilans des banques est en hausse tandis que la qualité apparente du portefeuille s'est améliorée.

Le comité a pris connaissance des résultats du cadrage macroéconomique mis à jour *de la programmation monétaire*.

Le Président du Comité



Magloire NGAMBIA